

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Steven Neil	1.1 Maire	11 427	5 713	4 887	2 443
Réjean Racine	1.2 Conseiller	5 973	2 986		
Gisèle Thériault	1.3 Conseiller	3 809	1 905		
Stéphanie Martin-Gauthier	1.4 Conseiller	3 809	1 905		
Philippe Dunn	1.5 Conseiller	5 050	2 525		
Mireille Guay	1.6 Maire suppléant	4 695	2 348	486	243
Daniel Meunier	1.7 Conseiller	5 991	2 995	243	122

**Note**

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport)

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).